

## CHŒUR SPECIALISE CYCLE I

Public concerné : enfants de 9 à 12 ans.  
Durée du cycle : 3 ans (+ ou - 1 an).  
Conditions d'entrée : niveau 2 de FM minimum, test d'entrée (vocalise et petite chanson).  
Contenu :  
Discipline dominante chant choral: 1h30/semaine.  
Disciplines complémentaires obligatoires:  
➤ Formation musicale 1h30 à 2h / semaine, sauf dérogation sur avis du professeur.  
➤ Technique vocale 1 h / semaine par groupes de 6 maximum.  
Disciplines complémentaires conseillées :  
➤ piano, orgue, clavecin ou guitare.  
➤ Pratique corporelle (claquettes, danse ou autre).  
Participation obligatoire aux répétitions et spectacles exceptionnels.

## CHŒUR SPECIALISE CYCLE II

Public concerné : de 11 à 16 ans.  
Durée du cycle : 4 ans (+ ou - 1 an).  
Conditions d'entrée : niveau 3 de FM minimum, test entrée (vocalise et petite chanson).  
Contenu :  
Discipline dominante chant choral: 1 fois 1 h 30 / semaine.  
Disciplines complémentaires obligatoires:  
➤ Formation musicale 1h30 à 2h / semaine, sauf dérogation sur avis du professeur  
➤ Technique vocale 1 h / semaine par groupes de 6 max.  
Disciplines complémentaires conseillées :  
➤ piano, orgue, clavecin ou guitare.  
➤ Pratique corporelle (claquettes, danse ou autre).  
Participation obligatoire aux répétitions et spectacles exceptionnels.

## CHŒUR SPECIALISE CYCLE III COURT

Durée du cycle : 4 ans (+ ou - 1 an).  
Conditions d'entrée :  
Age: minimum 16 ans.  
Formation Musicale: Niveau 4 minimum.  
Obligation de se présenter au concours d'entrée en classe de chant.  
Test: Air ou mélodie avec piano et entretien.  
Contenu :  
Discipline dominante chant choral: 2h / semaine.  
Disciplines complémentaires obligatoires:  
➤ Formation musicale 1h30 à 2h / semaine sauf si BEM acquis, (sauf dérogation sur avis du professeur).  
➤ Technique vocale 1 h / semaine par petits groupes (sauf si élève en classe de chant).  
➤ Instrument polyphonique.  
➤ Culture musicale.  
Discipline complémentaire conseillée:  
➤ Chant lyrique.  
Participation obligatoire aux répétitions et spectacles exceptionnels.

# CHANT CHORAL



RENSEIGNEMENTS [www.cnr-tpm.fr](http://www.cnr-tpm.fr)

☎ 04.94.93.34.(..)

CARQUEIRANNE (71)  
LA GARDE (61)  
HYERES (77)  
OLLIOULES (11)

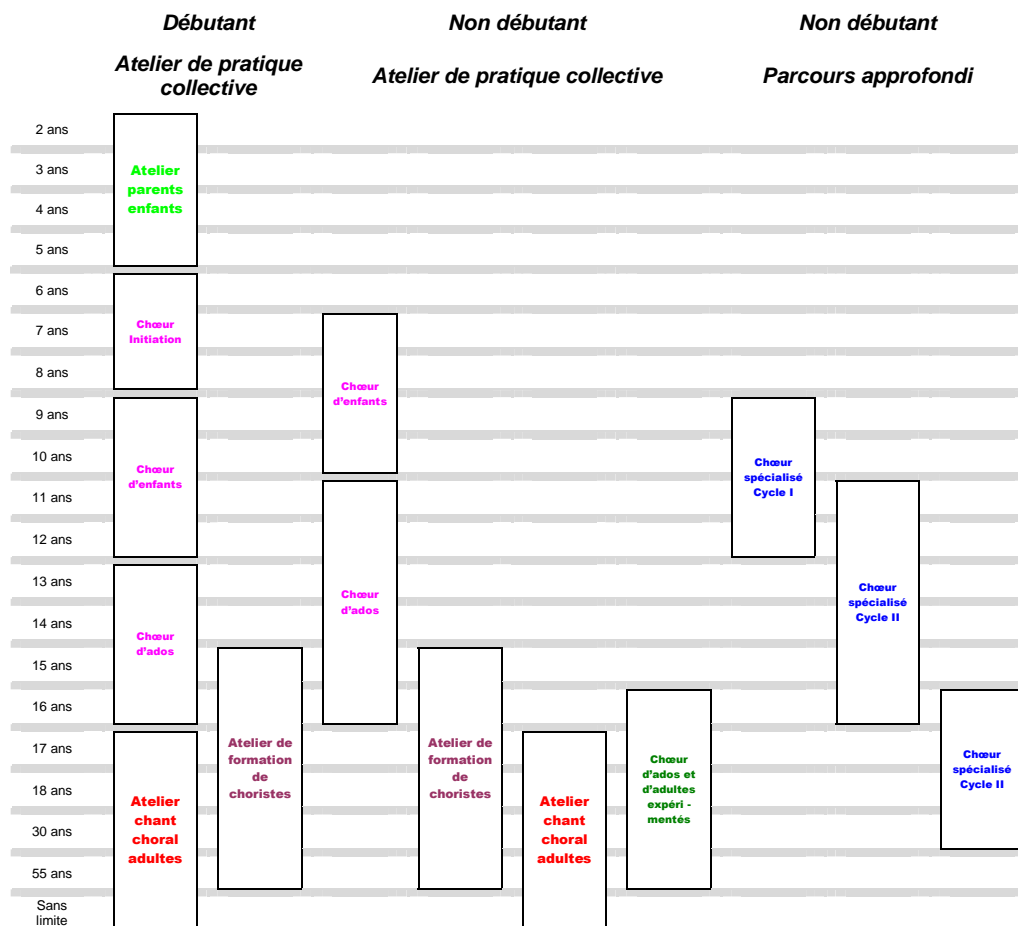
LE PRADET (66)  
LE REVEST LES EAUX (16)  
SAINT MANDRIER-SUR- MER (36)

LA SEYNE-SUR- MER (44)  
SIX-FOURS-LES-PLAGES (46)  
TOULON (56)  
LA VALETTE-DU-VAR (31)



L'éveil musical par le chant a pour objectif de développer, dans un esprit ludique : la voix, l'audition, l'attention, l'écoute de l'autre, l'expression, la respiration ...  
Seul le plaisir spontané du chant, doublé d'une volonté de participer à un projet musical, est la condition nécessaire pour participer aux activités.

## POUR QUI ?



## COMMENT ENTRER ?

L'entrée en chant choral (nouveaux participants) est assujettie à un test (contrôle auditif et entretien en présence des parents) qui sera effectué par le professeur lors du 1<sup>er</sup> cours en septembre ainsi qu'un engagement de participation aux quelques répétitions et spectacles exceptionnels.

## ATELIER PARENTS ENFANTS

Public concerné : Parents avec leurs enfants de 2 à 5 ans. (Tous sont actifs)

Durée : 1 h / semaine

Contenu: Chansons, canons, polyphonies, chants dansés et rythmés, histoires, jeux de doigts qui constitueront un répertoire familial.

## CHŒUR INITIATION / CHŒUR D'ENFANTS / CHŒUR D'ADOS

Public concerné : enfants de 6 à 8 ans débutant le chant choral.

Obligatoire pour les élèves en classe d'initiation 7 ans de formation musicale.

Contenu : Cours de chant choral : œuvres à l'unisson, technique vocale adaptée aux jeunes enfants et cours complémentaire obligatoire : PIA ou formation musicale selon l'âge de l'enfant.

Durée : 45 min à 1h par semaine pour le chant choral, 1h à 1h30 par semaine de formation musicale.

Participation obligatoire aux répétitions et spectacles exceptionnels.

## ATELIER DE FORMATION DE CHORISTES

Public concerné :

Adultes débutants désirant acquérir les bases nécessaires pour une bonne pratique du chant choral.

Choristes expérimentés désirant progresser en technique vocale, autonomie d'apprentissage, interprétation.

Age limite (sauf accord du professeur) : 55 ans.

Durée hebdomadaire du cours : 1 h.

Contenu : Par groupes de 6 personnes maximum, travail vocal et corporel, apprentissage de mélodies ou d'œuvres polyphoniques, notions d'anatomie et de fonctionnement de la voix.

Solfège chanteurs: Intonations, rythme, travail de l'oreille, lecture élémentaire en clé de sol et clé de fa.

Durée : 1 an renouvelable 2 fois (= 3 ans).

## ATELIER CHANT CHORAL ADULTES

Public concerné : Adultes aimant chanter en groupe. Connaissances musicales conseillées mais non obligatoires.

Durée hebdomadaire : 2h à 2h30.

Contenu : Polyphonies à quatre voix, répertoire varié : renaissance, classique, folklore, variétés.

## CHŒUR D'ADOS ET D'ADULTES EXPERIMENTES

Age limite: 55 ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes (sauf accord du professeur)

Entretien et audition de contrôle, test de lecture rythmique et de déchiffrement chanté, correspondant au Niveau 3 de FM.

Chœur limité à 40 personnes.

Contenu : Chant choral: 2h / semaine, technique vocale: 1h / semaine par groupe (obligatoire sauf faisant partie d'une classe de chant en atelier ou individuelle), Formation Musicale : obligatoire jusqu'au niveau 4.

Participation obligatoire aux répétitions et spectacles exceptionnels.